Rejoindre et vivre à Ré en bus électrique

vendredi 22 juillet 2016, par lpe

Le département de la Charente-Maritime et la Communauté de communes de l'île de Ré consacrent cette année 1 million d'euros provenant de l'écotaxe pour transporter les touristes et les Rétais en bus électriques, grâce à une flotte de 15 véhicules loués chez B.E. Green sur le réseau des Mouettes.
C'est la 5ème année consécutive que ce dispositif est mis en place, se déployant à chaque fois un peu plus. Privilégier le véhicule propre est une démarche volontaire, et le dispositif renforcé une volonté commune.
Dans le même temps, un dispositif expérimental de billetique légère développée par UBI qui équipe déjà les transports en bus ville et scolaire en Vienne, permettra une information aux voyageurs au plus juste.
La géolocalisation des véhicules permet leur suivi en temps réel sur le smartphone des utilisateurs grâce au QR code à scanner, et côté chauffeurs, cela leur permet l'édition des titres de transport à bord, une aide à la conduite et également les remontées d'alerte auprès de l'entreprise et de la collectivité en cas d'anomalie.
L'île de Ré est à 99% couverte par les réseaux, vous saurez désormais dans combien de temps, en temps réel, votre navette arrivera.
Grace à l'ensemble du dispositif, vous pouvez désormais laisser votre voiture au Belvédère à l'entrée du pont, monter dans la navette électrique et rejoindre l'île pour 1€. Une navette spéciale vélo est également disponible. Arrivé au pôle d'échange de Sablanceaux, vous n'avez plus qu'à choisir votre direction, le nord, le sud, à vélo ou en bus, pas tous électriques. Si vous êtes en vacances sur place, vous pouvez utiliser les navettes de village gratuites et les circuits entre villages, gratuits également.
De nombreuses solutions sont mises donc en place afin de laisser la voiture, désengorger les routes et laisser la place aux vélos et aux piétons. « *La flotte sur l'île de Ré est à l'image du département, c'est un modèle à suivre dans cette période de transition énergétique* » explique Catherine Desprez, conseillère départementale en charge de la mobilité. Alors « *RespiRé, vous allez être transportés* » comme l'indique le slogan…

Anne-Sophie DESCAMPS